

entendu, rejeter cette théorie et dire qu'il n'y a pas certaines prédispositions héréditaires ou acquises dont il faille tenir compte.) Nous saisissons à merveille certains grands événements qui se produisent dans la vie des peuples et où nous voyons des hommes, représentants d'idées différentes, poussés les uns contre les autres par des forces en quelque sorte irrésistibles.

Nous allons voir à l'instant, en prenant un épisode banal de l'existence, que la définition que nous donnons de la volonté a quelques raisons d'être bien fondée.

Voici un étudiant en médecine, à son réveil, un matin du mois de décembre. De son lit, il aperçoit la neige tomber sur les toits, en blancs flocons; il va être livré à des influences contraires.

1° Il y aura d'abord chez lui, l'état de torpeur de tout être qui se réveille. Cet état de torpeur sera plus ou moins intense suivant son état physiologique, actuel et héréditaire: il dépendra des habitudes qu'il a prises étant tout enfant, d'une intoxication qui a pu lui être donnée la veille par quelque poison cérébral ou pendant la nuit par quelques exhalaisons de gaz carbonique ou d'oxyde de carbone provenant d'une cheminée voisine; ou bien il dépendra encore d'un rêve fait pendant le sommeil. De ce qui précède, il résulte que notre étudiant sera soumis à son réveil à un faisceau de forces physiologiques.

2° Il sera soumis également à des forces psychiques qui sont les idées suivantes: il ne doit pas faire bon dehors, tandis qu'il fait très bon au lit; il est préférable de rester chez soi que de sortir.

Mais d'autres forces agiront sur notre étudiant et l'exciteront à sauter du lit:

1° Il y aura toute une hérédité de travail, toute une organisation native et perfectionnée, soit au collège, soit au régime; elles pousseront à l'action, au mouvement.

2° Il y aura les idées suivantes: s'il ne va pas à l'hôpital, peut-être n'aura-t-il pas un nombre suffisant de présences et

se verra-t-il refuser ses inscriptions, peut-être sera-t-il mal noté, échouera-t-il à ses examens, ce qui mécontentera ses parents qui font des sacrifices pour lui.

Notre étudiant sera donc livré en définitive à deux forces  $F$  et  $F'$  contraires. Suivant que l'une sera de beaucoup plus grande que l'autre, on dira qu'il fait montre de grande volonté ou qu'il est sans volonté. Si les deux forces se font équilibre, que se passera-t-il? Il arrivera indubitablement qu'un très petit incident, qu'un fait sans importance viendra faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre, et alors notre étudiant aura l'illusion de prendre une détermination.

Nous avons jusqu'à présent considéré deux ordres de forces, les unes physiologiques, les autres psychiques.

Que les premières soient organiques, indépendantes de la personnalité, pourra-t-on nous dire, fort bien; mais que les secondes le soient, non. A cette négation, voici quelle est notre réponse:

Nous avons vu d'une part, que les idées sont soumises à des lois, qu'elles dépendent de la quantité et de la qualité des cellules de la couche corticale, de leur évolution et de leur sélection, de leur cohésion et de leur coordination, de leur exercice et de leur éducation, de la quantité d'azote, d'oxygène, de phosphore, de magnésium, de chaux, qui entre dans leur composition et les rend plus ou moins aptes au travail ou à l'inertie, de leur stimulation ou de leur torpeur produite par l'alcool, le thé, le café, le haschich, l'opium, l'éther, le chloroforme, etc., de leur état de vigueur ou de faiblesse produit par la nutrition ou la désassimilation générale; d'autre part, qu'elles ne sont pas associées dans notre cerveau d'après une volonté libre, mais qu'elles le sont d'après une organisation personnelle et particulière des cellules de l'organe possédant telles aptitudes héréditaires ou acquises, d'après l'état de sauvage ou de civilisé, de bandit ou d'honnête homme, d'ignorant ou d'homme instruit, de croyant ou d'athée, d'après les circonstances, les hasards, d'après les temps et les lieux, etc.

Si nous songeons maintenant que ces idées sont dans notre cerveau à l'état latent, qu'elles y ont élu domicile sans nous en demander l'autorisation et que nous les portons partout avec nous ; si nous réfléchissons qu'elles s'éveillent à notre insu, qu'elles s'appellent mutuellement, qu'elles apparaissent en lueurs, en étincelles, passagères et fugitives comme des éclairs ou bien qu'elles sont fixes et éternellement obsédantes ; si nous comprenons enfin que ce n'est pas notre moi qui fait ces idées et leurs associations, mais que ce sont bien elles qui font notre personnalité, en d'autres termes que ce n'est pas notre être qui commande aux idées, mais bien les idées organisées en notre cerveau qui commandent à notre être, nous *admettrons* logiquement que les idées sont des forces organisées, indépendantes d'une volonté libre, faculté qui dès lors n'existe pas chez l'homme.

## DE L'ÉDUCATION

Arrivons à considérer l'éducation de l'homme chez les peuples civilisés et examinons une idée que nous trouvons exprimée par M. *Beaunis* de la façon suivante :

« La volonté c'est arriver à prévoir la conséquence de nos actes de façon que l'idée des inconvénients futurs d'un acte donné soit assez puissante pour contrebalancer l'impulsion qui nous pousse à accomplir cet acte. » (*La Physiol. humaine*, t. II, p. 801.)

Nous voyons que M. *Beaunis* donne à l'idée une valeur et une force grandes, puisque cette idée, déclare-t-il, vient contrebalancer l'impulsion qui nous pousse à agir. Mais comment arrivons-nous à avoir une idée des inconvénients futurs, à prévoir la conséquence de nos actes ? Est-ce au moyen d'une faculté spéciale qui serait la volonté et dont nous nous servirions à notre gré ? Non pas, nous le nions. Regardons ce qui se passe dans la vie :

Un enfant grandit avec ses tendances, ses aptitudes particu-

lières et héréditaires ; croyez-vous qu'il voudra, qu'il pourra prévoir la conséquence d'actes qu'il ne connaîtra même pas, qu'il voudra « se placer dans des circonstances telles, que les impulsions nuisibles qui peuvent exister virtuellement en nous et que nous connaissons (mais qu'il ne connaît pas) n'aient pas l'occasion de se développer et de produire leurs conséquences fâcheuses pour nous ou pour les autres » ? Évidemment non. L'idée que telle impulsion sera nuisible, aura des inconvénients futurs, lui sera inculquée par l'éducation donnée ou bien par l'expérience acquise ; cette idée déposée dans son cerveau apparaîtra, le cas échéant, avec une force telle, qu'elle empêchera l'impulsion nuisible de s'accomplir. Ainsi un enfant ne cède pas à l'idée qui se présente de toucher à un poêle allumé. Pourquoi ? C'est parce qu'on l'a averti auparavant des conséquences que cela peut avoir ou bien parce qu'il s'est déjà brûlé ; cet avertissement ou cette brûlure antérieure ont déposé dans son cerveau l'idée qu'il ne faut pas toucher à un poêle allumé, idée qui possède une énergie singulière.

Ajoutons qu'on peut avoir l'idée que tel acte sera nuisible non par éducation, par expérience, mais parce qu'on a acquis au préalable l'idée que tel acte semblable, mais non identique, est nuisible.

Nous ne rencontrons nulle part la volonté au sens traditionnel du mot. Ce qu'on peut constater et ce qui s'impose, c'est qu'il existe une évolution et une sélection naturelle dans la vie des êtres ; c'est que le cerveau de l'homme est doué d'une propriété sublime, merveilleuse, celle de produire la pensée ou mieux, un travail psychique qui s'élabore et se fixe dans les cellules cérébrales pour y rester à l'état latent et produire ses effets à un moment donné (mémoire), qui peut, grâce à certains organes spéciaux, se transmettre des uns aux autres et, grâce encore aux connaissances acquises et accumulées au cours des siècles, être transmis de génération en génération. Nous ne sommes, en effet, pas libres de créer nos idées et nous n'en sommes pas les maîtres ; non seulement nous subissons l'in-

fluence de notre hérédité, mais encore des connaissances qui ont été acquises par les autres et qui nous sont inculquées au moyen de l'éducation et de l'instruction; nous ne modifions que d'une façon infime, selon la conformation et les aptitudes de nos centres d'association, c'est-à-dire involontairement, l'enseignement qui nous a été donné.

Par tout ce qui précède, nous sommes conduits à cette conclusion : pour que chez l'homme, « l'idée des inconvénients futurs d'un acte donné soit assez puissante pour contrebalancer l'impulsion qui nous pousse à accomplir cet acte », il faut que la génération, élevée, instruite, expérimentée, mette à profit l'expérience et les connaissances de l'humanité pour modeler les cerveaux des jeunes générations, d'après une méthode scientifique en rapport avec ces données.

Cette préparation, ce façonnement des cerveaux, n'est pas chose facile : l'éducateur ne peut avoir la prétention de tout prévoir; tel individu qui lui semblera bien dressé, ne le sera pas en réalité et, au moment le plus inattendu, sera entraîné avec une force inouïe hors de la voie qui lui avait été tracée.

Jusqu'à nos jours, théoriquement du moins, l'éducation s'est trouvée en contradiction avec nos données, aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que des actes qui paraissent stupéfiants et inexplicables, se soient accomplis dans la vie sociale. Nous ne voulons certes pas prétendre qu'avec une nouvelle méthode, mieux adaptée à la vérité scientifique, il y aurait une humanité parfaite, mais ce qu'il nous est permis de dire, c'est que des hommes éduqués rationnellement et expérimentés s'expliqueront le pourquoi de certains actes et pourront alors essayer d'y porter remède d'une manière logique. L'ignorance a souvent poussé les hommes à agir d'une façon contraire à leurs intérêts et à leur bonheur, mais la connaissance exacte des choses est capable de modifier leur façon d'agir.

L'être humain est jaloux de son naturel; trompé, il a des tendances à se venger. Le nombre des drames de la jalousie est là pour corroborer cette affirmation.

Un père, une mère, un éducateur, ont-ils jamais attiré l'attention de leurs enfants sur les *inconvénients futurs* de la jalousie, de la vengeance, sur la hideur de ces passions? On peut répondre par la négative; aussi plus tard, le cas échéant, ces enfants devenus des hommes subissent-ils soudain et sans frein, l'impulsion de leur caractère, de leur tempérament, et accomplissent-ils l'acte de vengeance irrésistiblement. Cela n'arriverait pas si, durant leur enfance, on leur avait bien dit, bien démontré ce qui suit : l'être humain est son maître; il n'est probablement jamais ni bon ni méchant en lui-même; s'il a donné à quelqu'un sous l'empire des circonstances, par l'effet du hasard, son amour, son amitié, il peut en toute liberté les reprendre, jouer encore une fois des circonstances et du hasard; on n'a pas alors le droit de se venger de lui; dans le délaissement dont on est l'objet, l'amour-propre ne doit pas être en jeu, il faut faire montre de générosité d'âme, de grandeur de caractère, sentiments qu'on ne saurait ni trop apprécier, ni trop exalter; c'est témoigner d'un vil égoïsme, d'un sentiment bas et qui doit être étouffé, que de dire : cet être me retire son amitié, son amour; eh bien! moi, je ne veux pas être séparé de lui, j'entends qu'il reste sous ma dépendance, qu'il soit à moi; il faut bien se pénétrer de cette idée qu'il s'appartient et que, quelque misérable qu'il puisse paraître, on a le devoir impérieux de ne pas attenter à sa liberté, à son existence, mais seulement le droit de le détester.

Si l'homme a un cerveau rempli de sentiments généreux, armé de nobles idées, il triomphera de ses désirs mauvais, de ses penchants funestes, lorsque le hasard des circonstances fera sonner pour lui l'heure d'un conflit avec eux; il sera pour la justice, le droit, la vérité contre l'ignorance, les passions malsaines et brutales; il repoussera les appels à la haine et à la violence, proclamant très haut la bonté et la douceur.

Pour terminer, nous allons voir comment notre façon de con-

cevoir la volonté permet d'expliquer des actes criminels qui jusqu'ici n'ont pas été très bien compris.

Parmi les criminels les plus célèbres de ces dernières années, prenons Émile Henry; nous avons suivi son histoire pas à pas, au jour le jour; nous avons lu les articles fort beaux, écrits à son sujet par un homme dont nous admirons le talent de grand écrivain et de grand orateur. Ces articles ne furent pas saisis de ceux qui avaient pourtant tout intérêt à les comprendre. « Il a bien fallu cependant, y lisait-on, que le processus intellectuel aboutisse au développement d'énergie nécessaire pour commettre le crime, mais l'émotivité en est absente, et l'être humain que nous avons devant nous, est, par là, en dehors de l'humanité. C'est pourquoi sans doute on le tue, mais tuer n'est pas répondre. On a tué Vaillant: Henri invoque la mort de Vaillant (qui n'avait pas tué) pour justifier son crime dont il fait une représaille. Un autre peut-être un jour, fera de même pour Henry. »

M. Clémenceau, qui n'avait jamais assisté à une exécution capitale, alla voir celle d'Henry. « Quelqu'un me dit, raconte-t-il, il faut que vous voyez ça, pour en pouvoir parler à ceux qui trouvent que c'est bien. J'hésitais, cherchant des prétextes. Et puis, brusquement, je me décide. Partons. » (Clémenceau, *la Mêlée sociale*, p. 409.) Et voici le récit qu'il nous fait de la fameuse exécution :

« La grande porte s'ouvre, et derrière l'aumônier, courant à la bascule, E. Henry paraît, conduit, poussé par l'équipe du bourreau. Quelque chose comme une vision du Christ de Munkacszy, avec son air fou, sa face affreusement pâle, semée de poils rouges, rares et tourmentés. Malgré tout, l'expression est encore implacable. Le visage blême m'aveugle. Je suis hors d'état de voir autre chose. L'homme ligotté s'avance rapidement à petits pas saccadés, à cause de ses entraves. Il jette un regard circulaire, et, dans un rictus horrible, d'une voix rauque mais forte, lance convulsivement ces mots : « Courage! camarades. Vive l'anarchie! » Et se hâtant toujours, il ajoute à

mi-voix : « Ah ça! on ne peut donc pas marcher? » Puis, arrivé à la bascule, un dernier cri : « Vive l'anarchie! »

Je vis à l'amphithéâtre de l'École de médecine le corps du supplicié; il était d'un être très bien constitué, d'apparence bien portante; les traits du visage avaient une grande régularité.

Désireux de me renseigner sur la psychologie d'Henry, je suis allé interroger M. le docteur Goupil. J'avais supposé a priori que le jeune criminel était doué d'une organisation à tendances héréditaires de violence et de révolte. En cela, je m'étais trompé, paraît-il, car le père qui fut le secrétaire de M. Goupil avait l'esprit le plus froid, le plus calme qu'on puisse imaginer; il possédait un flegme qui n'était pas d'un français et qui parut extraordinaire sous la Commune, à laquelle il fut mêlé, au milieu de l'agitation et de l'énervement général. « Cet homme, me dit M. Goupil, était extrêmement intelligent, doux, poli et il fut des années mon secrétaire, sans que j'aie eu un seul reproche à lui faire; il n'est pas mort, comme on dit vulgairement, d'une fièvre chaude. »

Ainsi héréditairement, il semble bien qu'E. Henry ne devait avoir dans l'esprit aucun ferment d'exaltation et de révolte. Il faut se rappeler qu'il fut un excellent élève, travailleur, intelligent et d'un caractère facile, aimant ses maîtres qui du reste, gardèrent de lui le meilleur souvenir et firent des démarches pour sauver sa tête; il faut songer aussi qu'il était très sobre et que très probablement, il était resté chaste.

Il ne paraissait donc avoir par lui-même aucune prédisposition à l'acte qu'il a accompli.

Nous pouvons constater avec lui les mauvais côtés de l'éducation actuelle et dire qu'il en a été la victime: son cerveau surchauffé, anémié par le travail cérébral et le surmenage, avait perdu fatalement de sa vigueur, de sa force de résistance; chez lui l'idée fixe devait s'implanter avec une extrême facilité; son orgueil, l'infatuation de sa personne, avaient été stimulés, développés à l'excès par ses succès dans les concours et les